



DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

suivant l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié, en application des articles L.214-7-1 et L.211-108 du Code de l'Environnement

Projet de construction d'un restaurant rapide, d'une salle de sport et d'un parking

5 route d'Hilbert, Etaples (62630)

v1. 24/06/2026



ELAN – Conseil en immobilier

1, avenue Eugène Freyssinet
78061 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Tel. +33(0)1 30 60 22 92
www.elan-france.com

SARL au capital de 150 000 € - B 682 041 496 Versailles – I.E.FR 01 682 041 496



Informations mission	
Référence mission interne	GCC_ETAPLES-SUR-MER_DLE & DIAGNOSTIQUE BIODIVERSITE
Nom du fichier	Diagnostic écologique_ETAPLES_Route d'Hilbert
Client	GCC
Projet	Construction d'un restaurant rapide, d'une salle de sport et d'un parking
Adresse	5 route d'Hilbert – Etaples - 62630

Informations version	
Rédacteur	Océane GIRARD (Consultante écologue)
v.1	24-/06/2026

Liste de diffusion			
Société	Représentant	Diffusion	Contact
Entreprise (client) GCC	Eric DUHAMEL Huivaldo VAZ	X	eric.duhamel@gcc.fr huivaldo.vaz@gcc.fr
Bureau de Conseil ELAN	Raphaël PERREZ Consultant écologue	X	r.perez@elan-france.com 06 65 84 12 42
	Océane GIRARD Consultante écologue	X	oc.girard@elan-france.com 06.50.70.06.36

Crédit photo : Océane GIRARD®

SOMMAIRE

Sommaire	3
Table des figures	5
Table des tableaux	5
1. Préambule.....	6
2. Méthodologie d'étude	8
2.1. Localisation du site d'étude.....	8
2.2. Méthodologie de réalisation des inventaires faunistiques et floristiques.....	9
2.2.1. Calendrier des investigations de terrain	9
2.2.2. Méthodologie d'inventaire des « taxons cibles ».....	9
2.2.3. Présentation des aires d'étude	10
3. Analyse bibliographique du contexte	12
3.1. Le Plan Local de l'Urbanisme.....	12
3.1.1. Le zonage.....	12
3.2. Le contexte physique.....	14
3.2.1. Contexte topographique	14
3.2.2. Contexte géologique	15
3.2.3. Contexte pédologique	17
3.2.4. Contexte hydrographique	17
3.3. Le contexte écologique	19
3.3.1. Les ZNIEFF.....	19
3.3.2. Sites NATURA 2000.....	21
3.3.2. Trame Verte et Bleue (TVB).....	22
4. Diagnostic écologique	23
4.1. Habitats	23
4.1.1. Cartographie des habitats du site d'étude	23
4.1.2. Reportage photographique des habitats du site d'étude	24
4.2. Enjeux faunistiques	25
4.2.1. Avifaune.....	25
4.2.2. Insectes.....	27
4.2.3. Mammifères terrestres	28
4.2.3. Chiroptères.....	28
4.2.4. Reptiles	28
4.3. Enjeux floristiques	29

6. CONCLUSION	32
7. Propositions de mesures ERC à mettre en œuvre	33

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Parcelle concernée par le projet	6
Figure 2 - Plan de masse du projet.....	7
Figure 3 - Cartographie de la localisation du site d'étude.....	8
Figure 4 - Cartographie de l'aire d'étude élargie	11
Figure 5 - Topographie à l'échelle de l'aire d'étude élargie (topographic-map.com).....	15
Figure 6 - Extrait de la carte géologique d'Etaples (GEOPORTAIL).....	16
Figure 7 - Carte des sols à l'échelle de l'aire d'étude élargie (GEOPORTAIL)	17
Figure 8 - Cartographie du contexte hydrographique du site d'étude.....	18
Figure 9 - Cartographie des espaces naturels remarquables soumis à protection et à inventaires (ELAN/INPN, 29/05/2026)	19
Figure 10 - Cartographie des sites NATURA 2000	21
Figure 11 - Carte des composantes de la Trame Verte et Bleue du Nord-Pas de Calais.....	22
Figure 12 - Cartographie des habitats	23
Figure 13 - Photographies de la parcelle.....	24

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Calendrier des investigations de terrain.....	9
Tableau 2 - Méthodologie d'inventaire des "taxons cibles"	9
Tableau 3 - Présentation des espaces naturels remarquables dans l'aire d'étude éloignée	19
Tableau 4 - Présentation des Sites NATURA 2000.....	21
Tableau 5 - Inventaires des oiseaux observés sur la parcelle	27
Tableau 6 - Inventaires des insectes observés sur la parcelle.....	28
Tableau 7 - Inventaires des végétaux observés sur la parcelle	31

1. PREAMBULE

Dans le cadre de l'opération portée par la SCI LALOUX (Centre sportif) et la SCI SET & PLEA (Restaurant rapide), au 5 route d'Hilbert sur la commune d'Etaples (département du Pas-de-Calais en région Haut-de-France), **ELAN est intervenu pour réaliser un diagnostic écologique.**

Le projet global intègre la réalisation de construction d'un restaurant rapide, d'une salle de sport et d'un parking sur un ensemble de 3 parcelles composées des parcelles section AD n°188, n°240, n°23 et 24 pour une surface totale de 12 982 m².

L'étude écologique est réalisée sur l'ensemble de l'emprise des trois parcelles, considérées comme une seule et même entité.

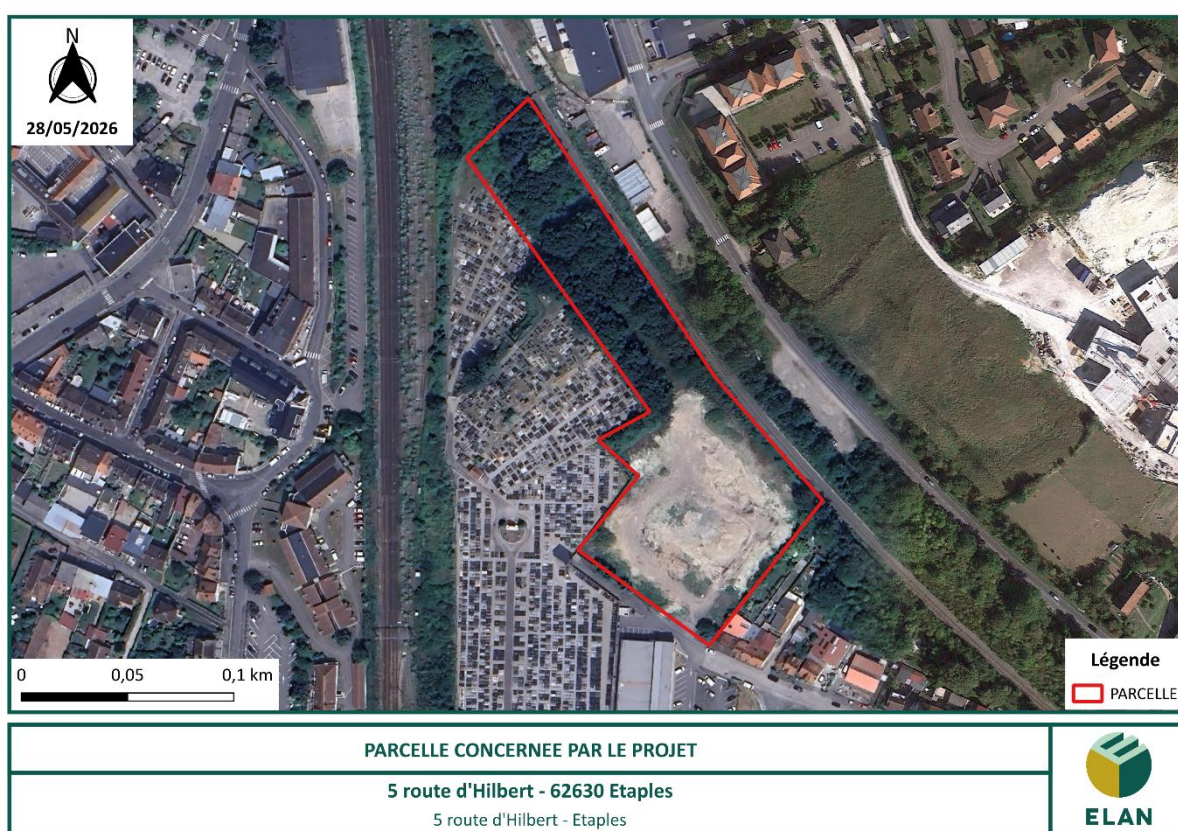


Figure 1 – Parcelle concernée par le projet

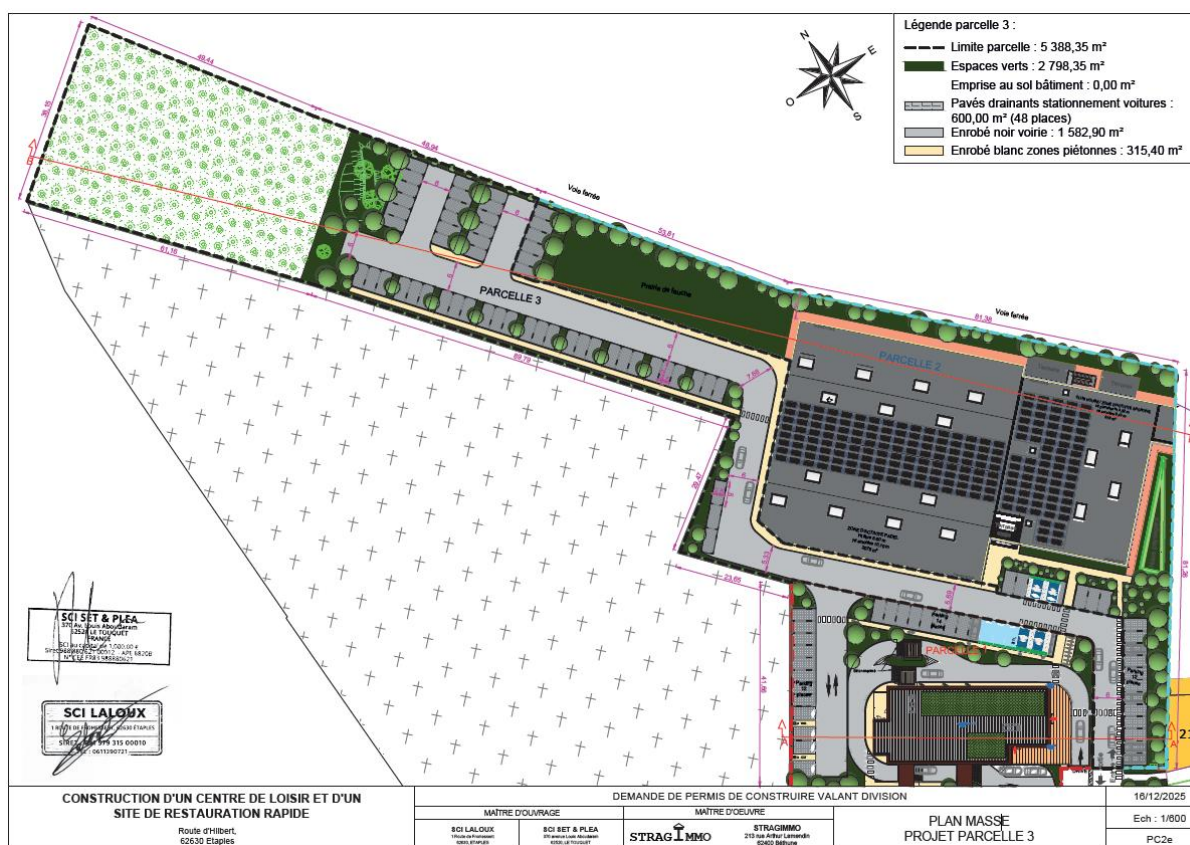


Figure 2 - Plan de masse du projet

2. METHODOLOGIE D'ETUDE

2.1. Localisation du site d'étude

Le site d'étude est localisé au sein de la commune d'Etaples, dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois.

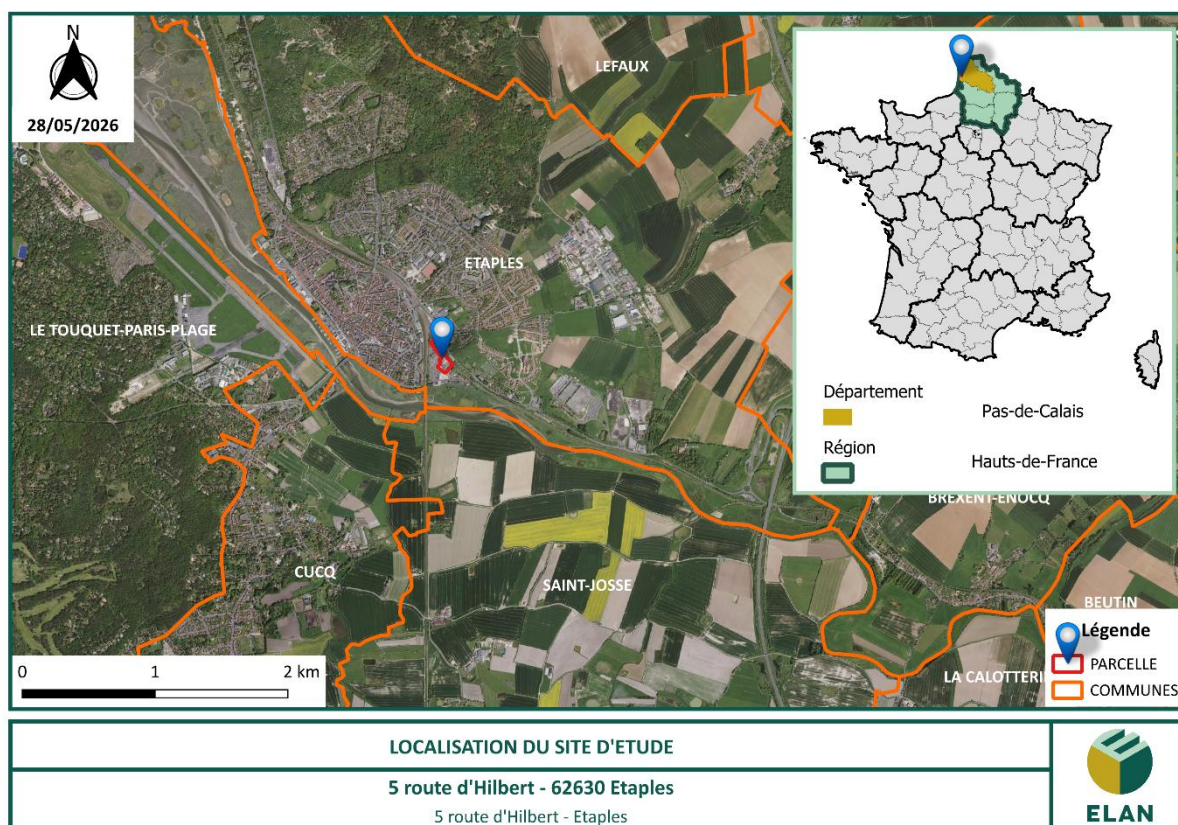


Figure 3 - Cartographie de la localisation du site d'étude

2.2. Méthodologie de réalisation des inventaires faunistiques et floristiques

2.2.1. Calendrier des investigations de terrain

Tableau 1 - Calendrier des investigations de terrain

Session	Date	Période de la journée	Entreprise	Observateur(s)	Météorologie	Groupe(s) ciblé(s)
N°1	27/05/2026	Journée	ELAN	Océane GIRARD	Ensoleillé 25-32°C	Habitat, flore et tous les taxons faunistiques (hors chiroptères)
N°2	18/06/2026	Fin de journée et nocturne	ELAN	Océane GIRARD	Ensoleillé 25°C	Reptiles, chiroptères et oiseaux nocturnes
N°3	19/06/2026	Début de matinée	ELAN	Océane GIRARD	Ensoleillé 20°C	Tous les taxons faunistique (hors chiroptères)

2.2.2. Méthodologie d'inventaire des « taxons cibles »

Tableau 2 - Méthodologie d'inventaire des "taxons cibles"

Groupe	Méthodologie d'inventaire appliquée
Habitats	Chaque habitat naturel/semi-naturel/anthropique est délimité, cartographié et caractérisé d'un point de vue floristique. Son état de conservation et ses caractéristiques sont précisés.
Oiseaux	Identification des cortèges par grand types de milieux et d'autre part à la recherche spécifique d'espèces à hautes valeurs patrimoniales potentiellement présentes au sein du périmètre d'investigation. Des points d'écoutes ont été réalisés pour mener cet inventaire (méthode du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)). L'état des lieux de l'avifaune a été menée de jour, et l'identification est réalisée par reconnaissance visuelle et auditive. L'ensemble de la zone d'étude et ses abords immédiats ont été parcourus.
Mammifères (hors chiroptères)	Méthodologie qui s'appuie sur les données bibliographiques, sur des observations directes, ainsi que sur la recherche de traces et d'indices de présence (empreintes, fèces, frottis, terriers, etc.). Une analyse du cortège d'espèces présent et des continuités est menée sur la base des observations de terrain (traces, écologie du paysage, obstacles, etc.).
Insectes	Prospection à vue et capture au filet fauchoir pour indentification.
Amphibiens	Prospection à vue et à l'écoute. Les sites de reproduction et les sites d'hivernage favorables ont été recherchés (milieux aquatiques/humides, vieux murs en pierre, cave des bâtiments, hibernaculum, sous-bois etc.).
Reptiles	Recherche active au sein des milieux qui leur sont propices, par prospection à vue, lors de conditions météorologiques favorables.

2.2.3. Présentation des aires d'étude

L'étude des habitats, de la faune et de la flore est réalisée à différentes échelles spatiales afin d'appréhender les sensibilités écologiques tant au niveau des emprises directes du projet qu'à ses abords.

Les protocoles et les groupes biologiques étudiés sont adaptés aux caractéristiques du projet. Pour ce faire, nous définissons des aires d'étude sur la base suivante :

- **Aire d'étude immédiate** : elle intègre l'emprise du projet à inventorier. Des inventaires de terrain détaillés y sont réalisés ;
- **Aire d'étude élargie** : elle couvre une zone tampon de 100 mètres centrée sur le site d'étude qui permet de prendre en compte les fonctionnalités écologiques, notamment pour les groupes comme les amphibiens ou les oiseaux. Les inventaires y sont effectués de manière plus ciblée ;
- **Aire d'étude éloignée** : il s'agit de la « région » d'implantation du site d'étude. La fonctionnalité du site y est analysée. Ces informations sont issues essentiellement de la bibliographie, des consultations et d'un travail d'identification et d'analyse des continuums écologiques. Des vérifications de terrain sont également réalisées dans ce cadre pour vérifier la fonctionnalité des continuités écologiques pressenties. Dans ce cas présent, il s'agit d'un rayon de 5 kilomètres autour du site d'étude.

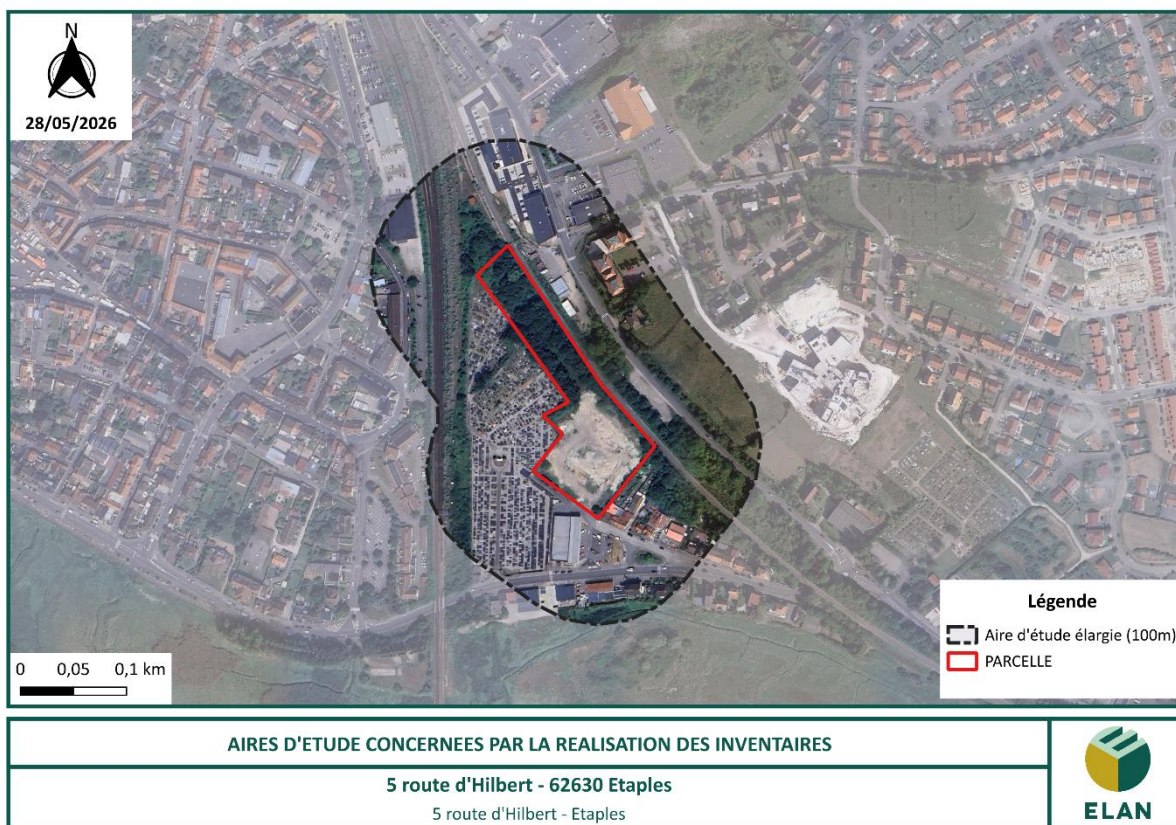


Figure 4 - Cartographie de l'aire d'étude élargie

3. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE DU CONTEXTE

3.1. Le Plan Local de l'Urbanisme

3.1.1. Le zonage

La commune d'Etaples est encadrée par un PLU approuvé le 16 décembre 2015, une modification a été approuvée le 9 octobre 2025.

Le site d'étude est inscrit en zone Ucr. Il s'agit d'une zone « *secteur visant à requalifier les abords de la route de Boulogne et le secteur de la Gare* »

Section AD / Parcelles n° 188 - 240 - 23 - 24 / Surface totale 12 982 m²

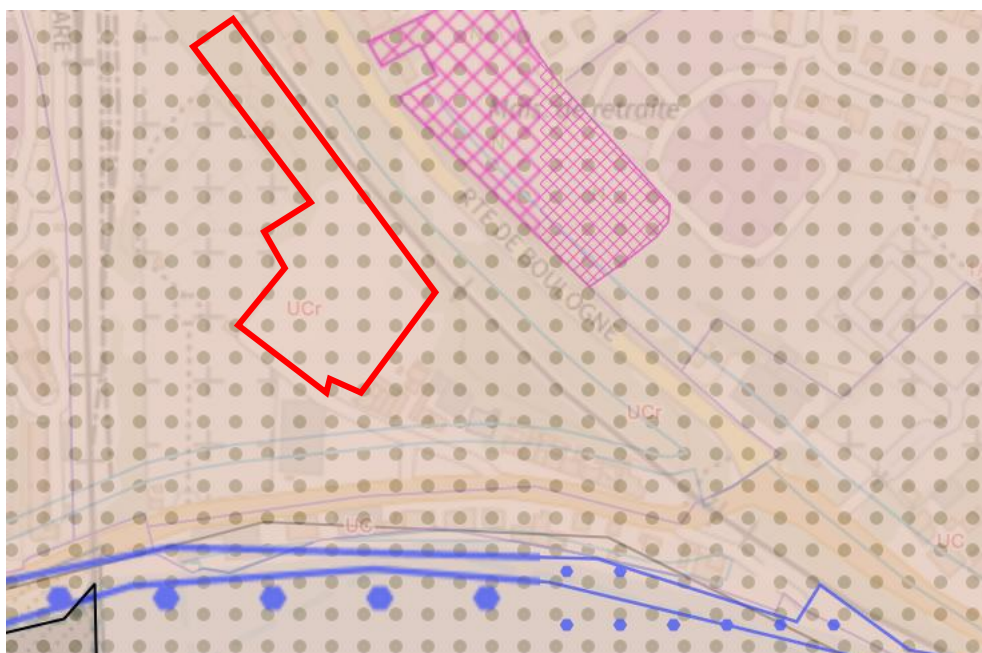


Figure 5 - Plan de zonage du PLU (PLU Etaples)

Le site d'étude est situé en zone UCr. Aucun espace protégé ou soumis à des prescriptions spécifiques n'est situé sur le site ou à proximité (EBC, arbre remarquable, élément de paysage patrimonial, etc.).

3.2. Le contexte physique

3.2.1. Contexte topographique

La commune d'Étapes s'inscrit dans un contexte topographique de plaine littorale estuarienne, au niveau de l'embouchure de la Canche et de la baie de Canche. Le relief y est globalement faible.

L'altitude varie approximativement de 0 à 78 m NGF sur l'ensemble du territoire communal, avec une grande majorité des secteurs urbanisés et naturels situés entre 2 et 20 m NGF. Les zones les plus basses correspondent aux espaces de fond de vallée, aux bas-champs et aux secteurs humides en lien direct avec la dynamique estuarienne et la proximité de la nappe.

Cette faible amplitude altitudinale traduit un paysage de plaine alluviale et arrière-littorale, caractérisé par des surfaces planes ou très légèrement ondulées. Les pentes restent généralement faibles, souvent inférieures à quelques pourcents, favorisant l'accumulation d'eau dans les secteurs bas et la présence de zones humides fonctionnelles.

En périphérie, notamment vers le sud et l'est du territoire communal, les altitudes augmentent progressivement pour atteindre les points les plus élevés autour de 70 à 78 m NGF, marquant une transition douce vers les reliefs du Montreuillois. Cette montée reste progressive, sans rupture topographique nette.

Dans l'ensemble, Étapes se caractérise donc par une topographie très ouverte, dominée par des altitudes basses et une faible énergie de relief, fortement influencée par les dynamiques fluviales et estuariennes de la Canche.

Concernant le site, la pente moyenne est d'environ 3 % d'ouest en est, avec un maximum local atteignant 14 % au niveau de la zone boisée. Du nord au sud, la pente moyenne est de 4 %, avec des valeurs pouvant s'élever jusqu'à 29 % dans le sens nord-sud.

Ainsi, la topographie de la parcelle reste globalement plane, malgré la présence de quelques variations de relief localisées, notamment au niveau des secteurs boisés.

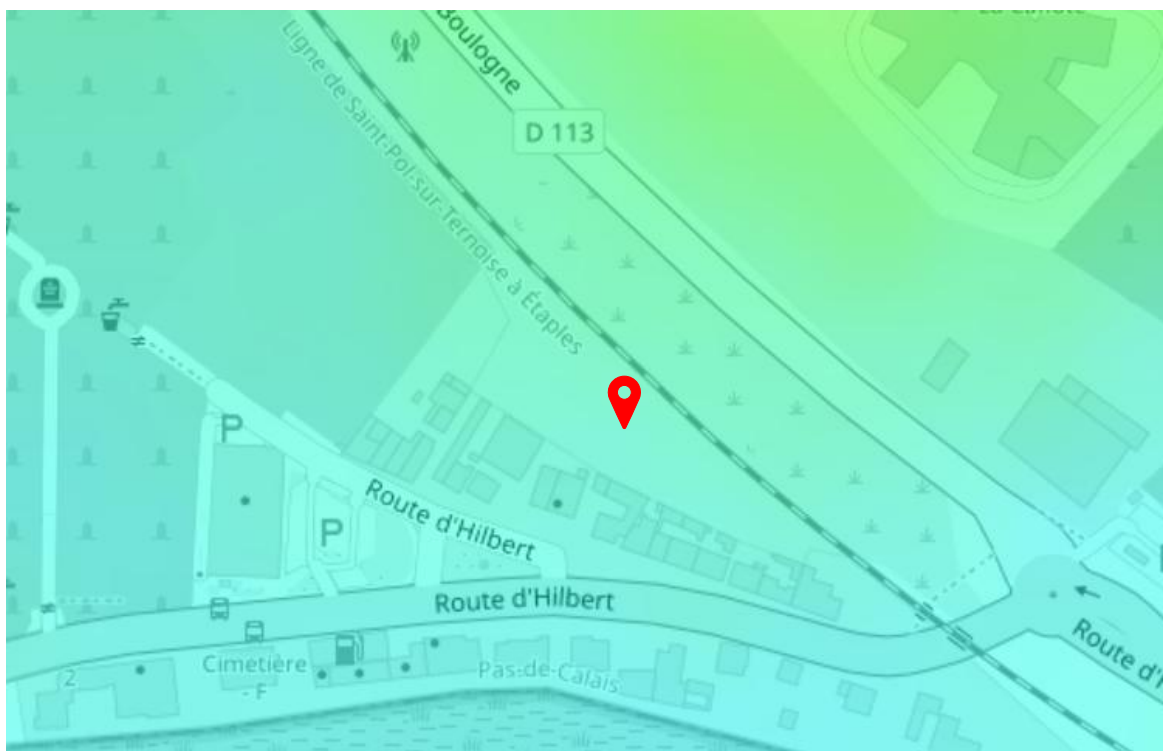


Figure 5 - Topographie à l'échelle de l'aire d'étude élargie (topographic-map.com)

Au niveau du site d'étude, le relief est peu marqué.

3.2.2. Contexte géologique

Le contexte géologique d'Étapes s'inscrit dans celui du bassin sédimentaire du Nord de la France, avec un sous-sol marqué par des formations récentes liées à la vallée de la Canche et à l'influence littorale.

Le site repose principalement sur des dépôts quaternaires, composés d'alluvions (sables, limons et localement argiles) liés aux dynamiques fluviales. Ces formations sont globalement meubles et assez hétérogènes, en lien avec l'histoire des anciens chenaux et des zones d'expansion des crues.

En surface ou à faible profondeur, on retrouve également des niveaux limoneux à sablo-limoneux, qui viennent recouvrir localement les formations alluviales. En périphérie de la vallée, ces dépôts peuvent reposer sur le substrat crayeux du Crétacé, plus ancien et caractéristique du bassin artésien.

Ce contexte se traduit par des sols globalement perméables à semi-perméables, sensibles aux variations de la nappe et à la présence d'eau en période humide. Cela explique en partie la fréquence des zones humides et des sols hydromorphes dans les secteurs les plus bas.

Globalement, on est donc sur un milieu géologique assez simple dans sa lecture, dominé par des dépôts récents de plaine alluviale, avec une transition progressive vers la craie en profondeur et sur les marges du site.

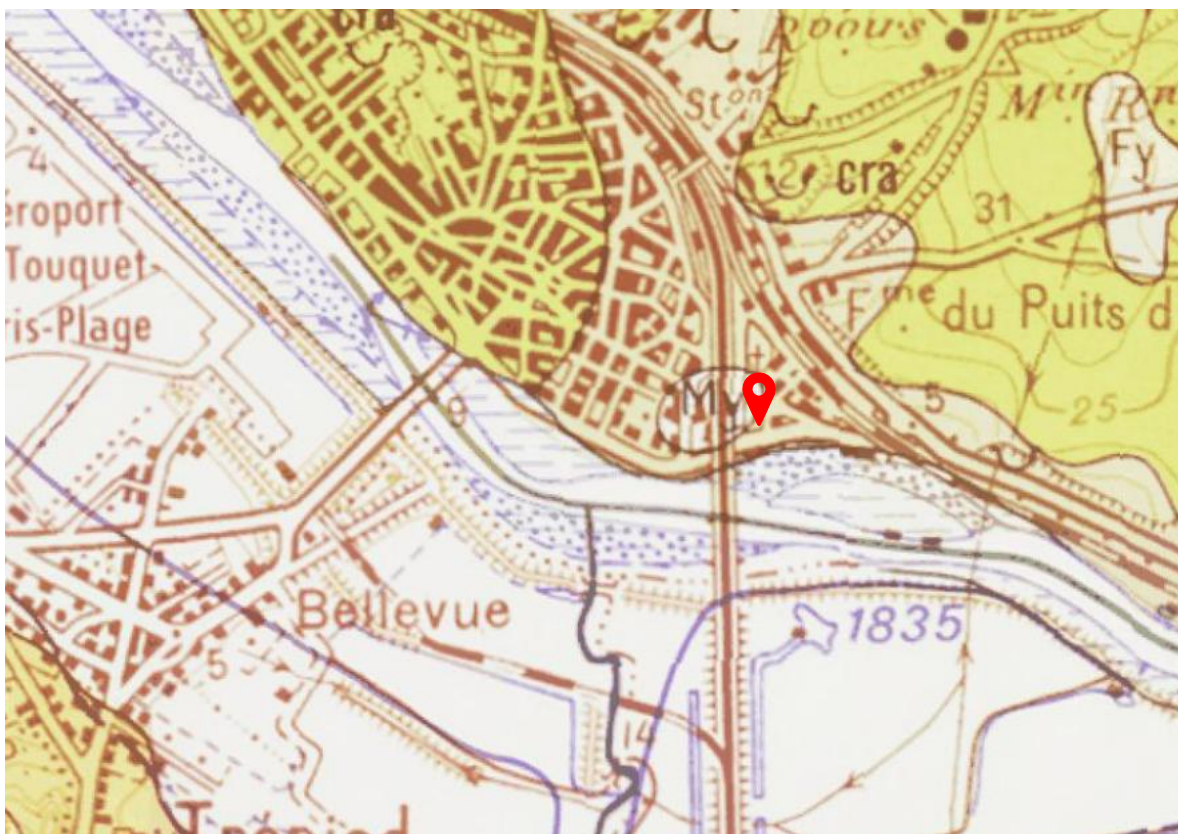


Figure 6 - Extrait de la carte géologique d'Etaples (GEOPORTAIL)

Etaples repose principalement sur des dépôts quaternaires alluviaux (sables, limons, argiles) liés à la vallée et à l'estuaire de la Canche, avec des sols globalement meubles et hétérogènes. En profondeur et en périphérie, ces formations reposent sur la craie du Crétacé, caractéristique du bassin du Nord de la France.

3.2.3. Contexte pédologique

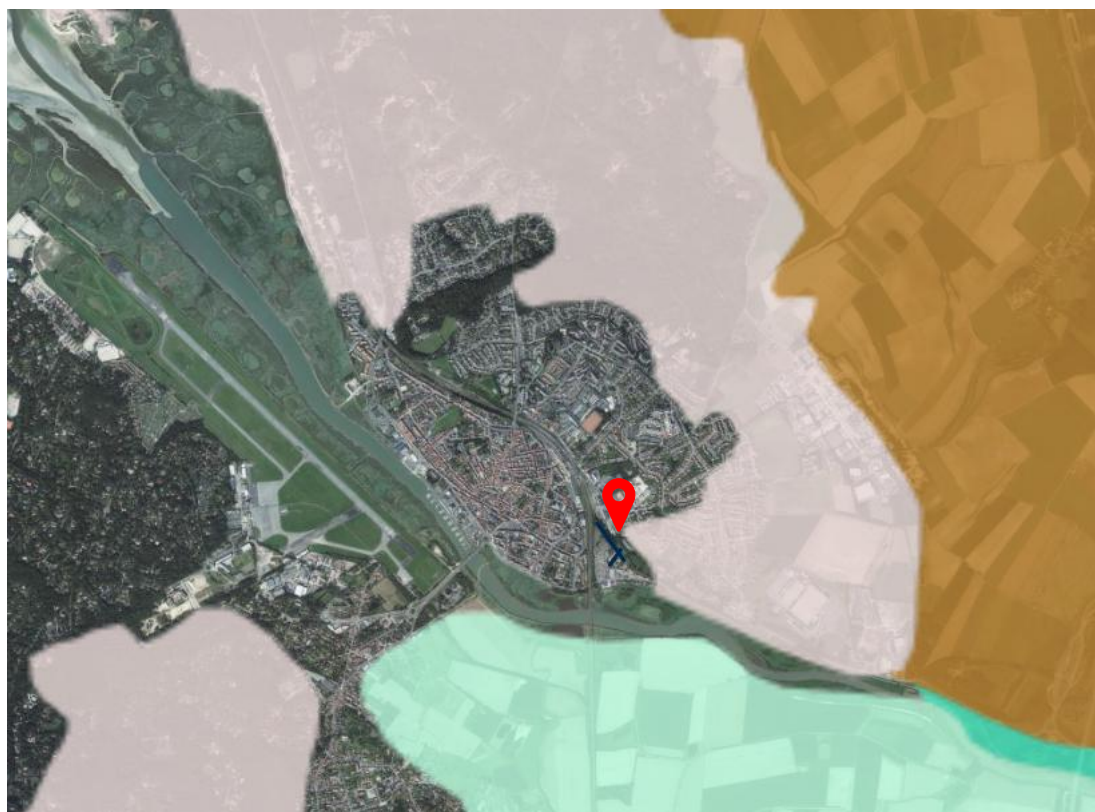


Figure 7 - Carte des sols à l'échelle de l'aire d'étude élargie (GEOPORTAIL)

Le site d'étude est situé sur un Régosol. Il s'agit d'un sol très peu différencié et peu épais car limité à moins de 10 cm de la surface du sol par une roche meuble ou peu dure (marnes, sables, etc...).

3.2.4. Contexte hydrographique

La commune d'Étaples s'inscrit dans le bassin hydrographique Artois-Picardie. Elle est située en rive droite de la Canche, fleuve côtier qui rejoint la Manche quelques kilomètres en aval.

Le territoire communal est également parcouru par plusieurs petits cours d'eau et fossés, participant au drainage local. On y retrouve notamment le ruisseau de Camiers (ou ruisseau du Rohard), long d'environ 7,2 km, qui prend sa source à Dannes avant de rejoindre l'estuaire de la Canche à Étaples. S'ajoutent la Tringue des Épinettes (environ 4,9 km), issue de Saint-Josse et se jetant dans la Canche sur la commune, ainsi qu'un court tronçon du même réseau hydraulique d'environ 0,24 km.

Enfin, le ruisseau dit de la Ferme d'Hilbert, long d'environ 0,5 km, prend également sa source à Saint-Josse et rejoint la Canche au niveau d'Étaples.

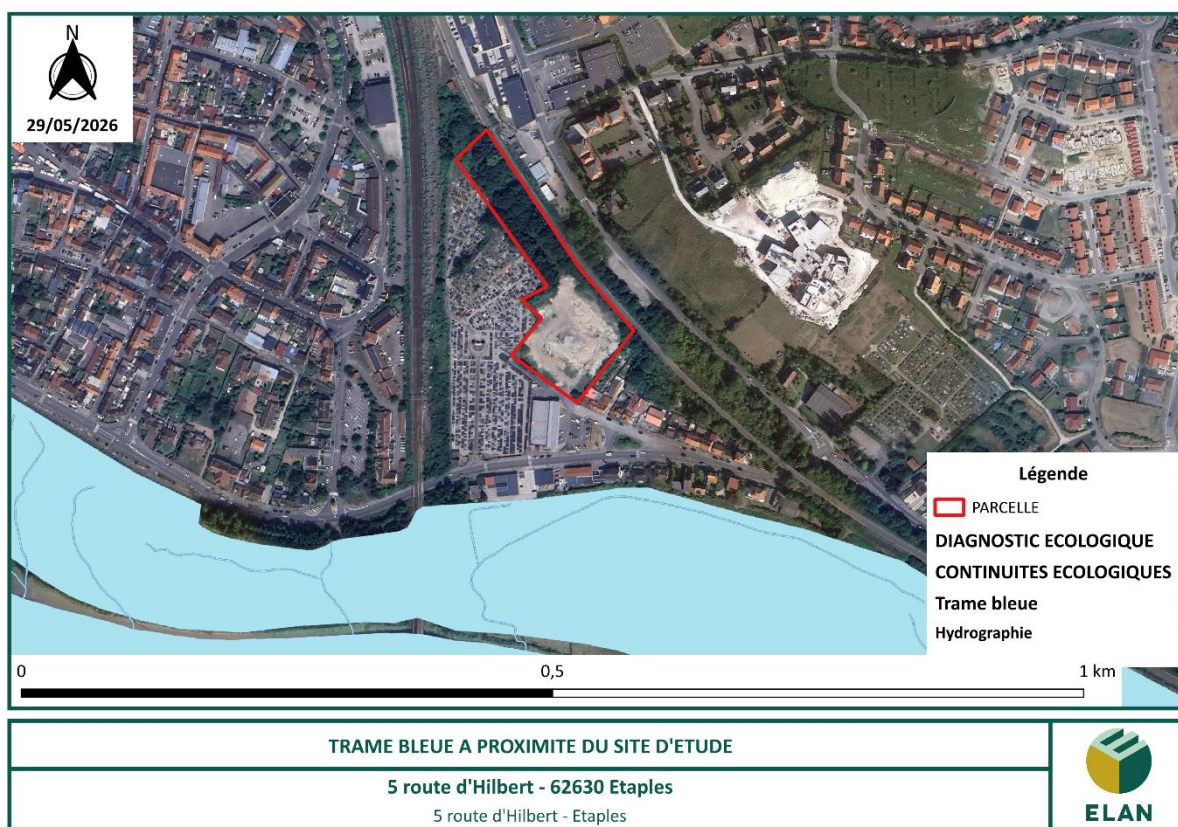


Figure 8 - Cartographie du contexte hydrographique du site d'étude

Le site d'étude est situé à environ 100 m de la canche.

3.3. Le contexte écologique

3.3.1. Les ZNIEFF

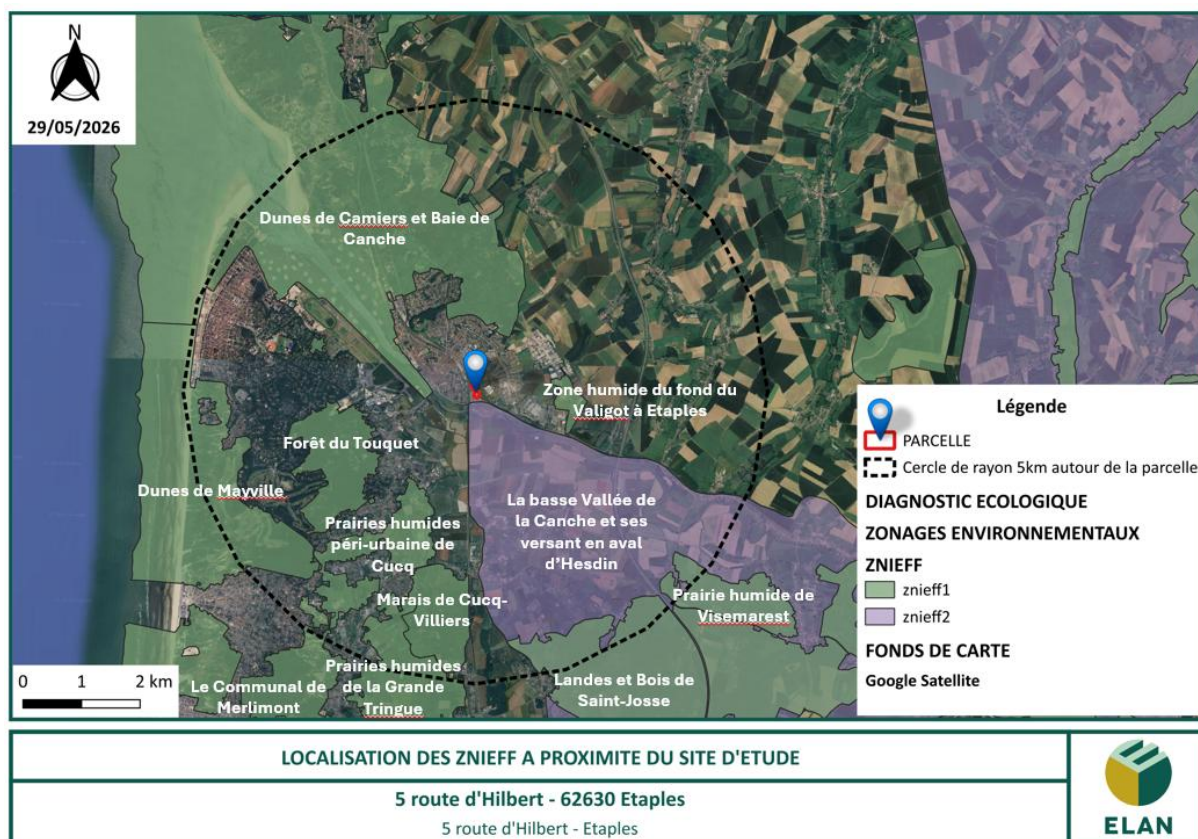


Figure 9 - Cartographie des espaces naturels remarquables soumis à protection et à inventaires (ELAN/INPN, 29/05/2026)

Tableau 3 - Présentation des espaces naturels remarquables dans l'aire d'étude éloignée

Nom de la ZNIEFF	Distance du site d'étude	Description
ZNIEFF Type 1		
<i>Dunes de Camiers et Baie de Canches</i>	1 km	Massif dunaire et arrière-dune avec forte diversité d'habitats littoraux. Intérêt écologique lié aux milieux ouverts, dunes grises et zones humides associées à l'estuaire de la Canche.
<i>Zone humide du Fond du Valigot à Etaples</i>	1,3 km	Dépression humide à dominante prairiale et mégaphorbiaie. Fonction importante pour l'accueil de la faune inféodée aux zones humides en contexte périurbain.
<i>Prairie humide péri-urbaine de Cucq</i>	1,7 km	Prairie hygrophile en mosaïque avec quelques secteurs de végétation plus rudérale. Intérêt pour les habitats humides relictuels en bordure d'urbanisation.
<i>Forêt du Touquet</i>	1,7 km	Massif boisé littoral dominé par des essences introduites et locales. Rôle écologique de refuge pour la faune et continuité boisée sur cordon dunaire.
<i>Marais de Cucq-Villiers</i>	3 km	Complexe de marais, fossés et prairies humides. Milieu à forte fonctionnalité hydrologique et intérêt pour l'avifaune et les amphibiens.

<i>Prairie humide de Visemarets</i>	4,2 km	Prairie inondable à végétation hygrophile. Intérêt lié à la conservation de milieux ouverts humides devenus rares localement.
<i>Dunes de Mayville</i>	4,2 km	Système dunaire avec dunes mobiles, fixées et arrière-dunes. Habitat typique du littoral avec forte dynamique naturelle et diversité floristique.
<i>Landes et Bois de Saint Josse</i>	4,3 km	Mosaïque de boisements et landes sur sols acides. Intérêt pour les habitats semi-ouverts et la biodiversité associée aux milieux bocagers.
<i>Le Communal de Merlimont</i>	5 km	Vaste espace de dunes et prairies arrière-dunaires. Fort intérêt écologique pour les espèces liées aux milieux ouverts littoraux et à la transition dune/pré-salé.
ZNIEFF Type 2		
<i>La basse Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin</i>	70m	Grand ensemble de vallée humide et tourbeuse reliant Hesdin à l'estuaire de la Canche. Mosaïque d'habitats (marais, prairies humides, boisements, coteaux) d'intérêt écologique majeur.

De nombreuses ZNIEFF sont recensées dans un rayon de 5 km autour du site. La ZNIEFF de type 2 « **La basse vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin** » est située à moins **de 100 m de la zone d'étude**. **Des échanges écologiques**, notamment pour **l'avifaune**, sont donc possibles entre ces deux entités. En revanche, la présence d'un **tissu urbain** entre le site et cette ZNIEFF constitue une barrière aux déplacements, **limitant les connexions pour les autres groupes d'espèces**.

3.3.2. Sites NATURA 2000

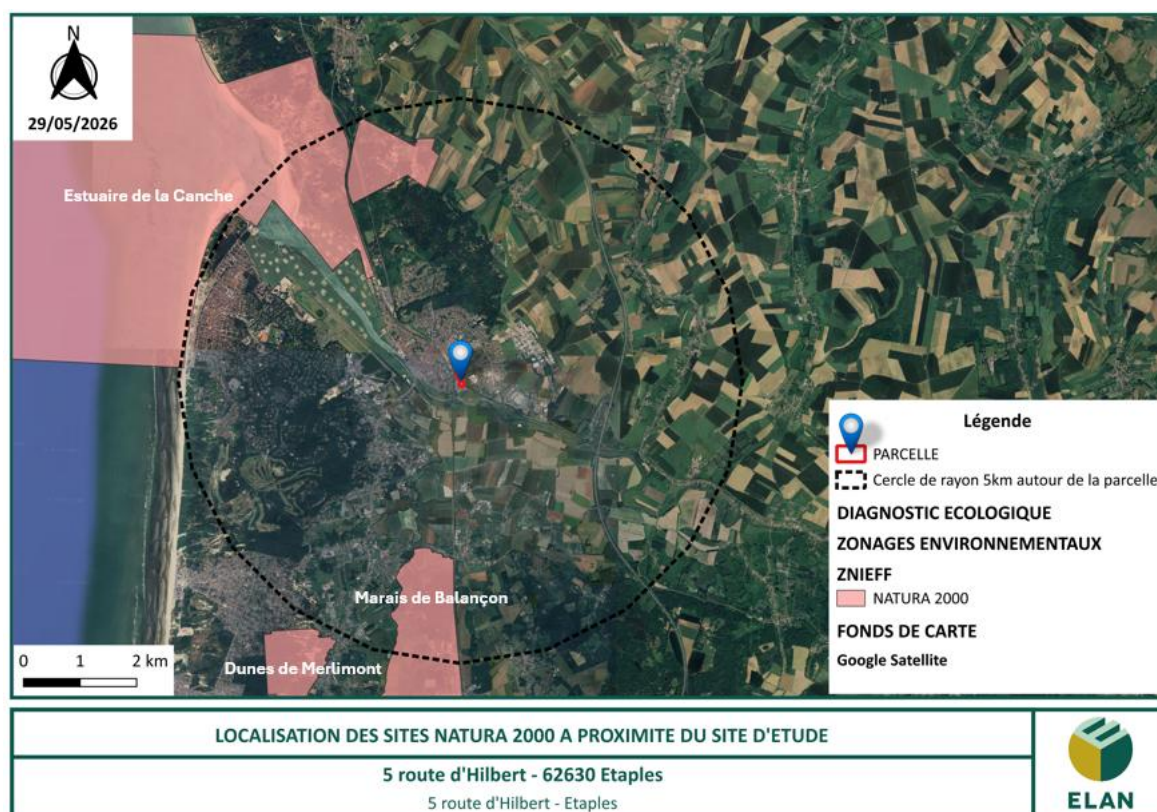


Figure 10 - Cartographie des sites NATURA 2000

Tableau 4 - Présentation des Sites NATURA 2000

Nom NATURA 2000	Distance du site d'étude	Description
Estuaire de la Canche	2,2 km	Le site Natura 2000 de l'Estuaire de la Canche correspond à un complexe estuarien mêlant vasières, prés salés et milieux dunaires. Il constitue un secteur majeur pour l'avifaune migratrice et hivernante. Sa diversité d'habitats en fait un site d'intérêt écologique fort à l'échelle régionale.
Marais de Balançon	3 km	Le Marais de Balançon est caractérisé par un ensemble de marais, prairies humides et boisements alluviaux. Il joue un rôle important pour les espèces liées aux milieux aquatiques et humides. La fonctionnalité hydraulique et écologique du site est un élément central de son intérêt.
Dunes de Merlimont	5,7 km	Les Dunes de Merlimont correspondent à un système dunaire littoral encore dynamique. Il accueille des habitats dunaires remarquables et une flore spécialisée des milieux sableux. L'ensemble présente un intérêt patrimonial fort lié à la dynamique côtière et à la biodiversité associée.

Le site ne se situe pas à proximité immédiate d'un site Natura 2000, le plus proche étant l'« Estuaire de la Canche », localisé à environ **2,2 km**. Les **échanges écologiques avec ce site**

restent donc globalement limités, mais peuvent se produire ponctuellement, notamment pour l'avifaune bien que les habitats présents sur le site d'étude ne correspondent pas aux caractéristiques de ces sites Natura 2000.

3.3.2. Trame Verte et Bleue (TVB)

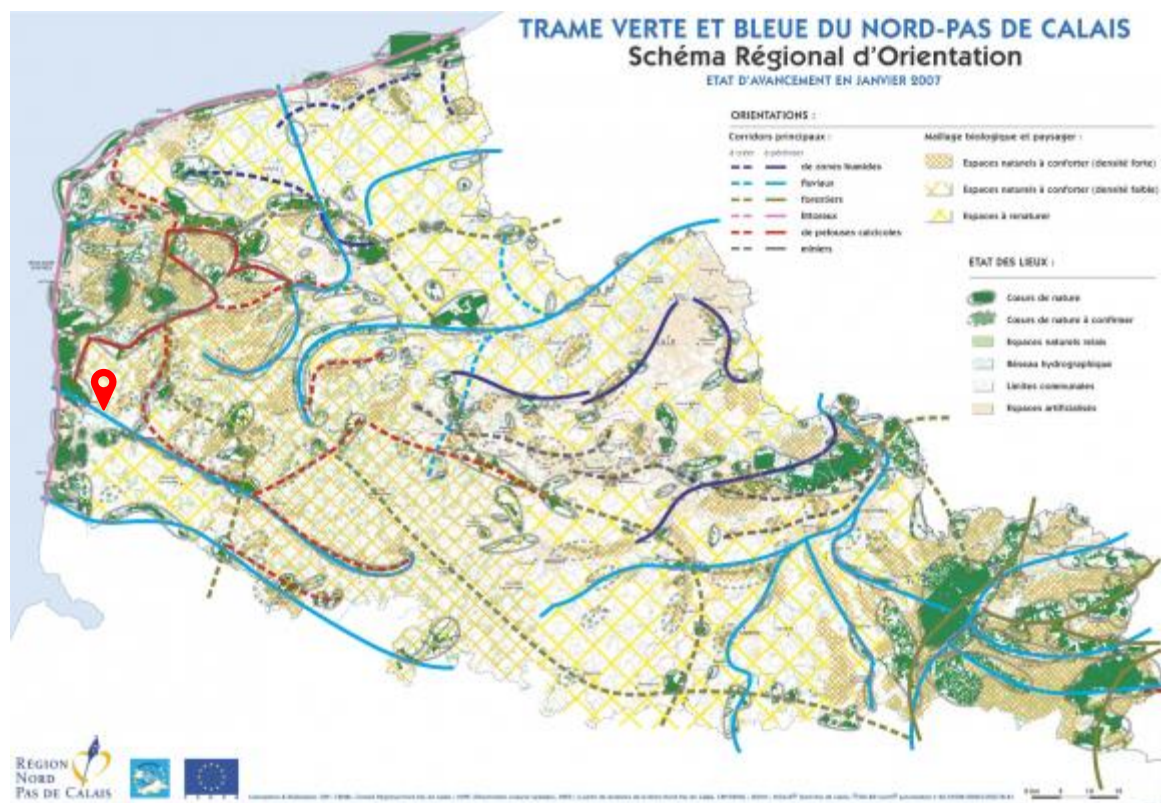


Figure 11 - Carte des composantes de la Trame Verte et Bleue du Nord-Pas de Calais

Le site d'étude, **situé proche du littoral**, peut participer de manière ponctuelle aux **continuités écologiques locales** notamment au niveau du boisement à l'Ouest du site (effet de type « pas japonais »). **Il n'est toutefois pas directement inscrit dans un corridor identifié de la trame verte.**

Concernant la **trame bleue**, le site se situe à **environ 110 m de l'estran de la Canche**. Néanmoins, en l'état, **aucune composante interne au site** ne permet d'assurer une fonction de corridor aquatique ou humide.

Ainsi, malgré **un contexte territorial favorable** à la trame verte et bleue, la typologie actuelle du site (faible diversité d'habitats, absence de composante de la trame bleue) **limite son rôle fonctionnel**. Le boisement à l'Ouest du site correspond cependant à un habitat favorable à la biodiversité et peut donc faire office de microréservoir à l'échelle du site.

4. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

4.1. Habitats

La cartographie des habitats du site d'étude, ainsi qu'un reportage photographique et une description succincte des habitats est disponible ci-après.

4.1.1. Cartographie des habitats du site d'étude

Sur le site d'étude, 3 habitats sont présents :

- **G5.2 : Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés**
- **J2.5 : Vieux mur du cimetière**
- **J1.6 : Friche issue de la démolition des anciens bâtiments**



Figure 12 - Cartographie des habitats

4.1.2. Reportage photographique des habitats du site d'étude



La friche issue de la démolition



Le boisement



Le mur du cimetière

Figure 13 - Photographies de la parcelle

Les habitats présents sur le site présentent des enjeux écologiques variables en fonction de leur niveau de fonctionnalité.

Le boisement constitue l'habitat à plus fort enjeu. Malgré une altération locale liée à la présence d'espèces exotiques envahissantes, principalement en lisière et à la transition

avec la friche, il conserve une bonne fonctionnalité écologique grâce à une diversité de strates végétales favorable à l'accueil de nombreuses espèces.

Le muret séparant le site du cimetière présente également un intérêt écologique, notamment en tant qu'habitat potentiel pour le lézard des murailles. Bien que l'espèce n'ait pas été observée sur la portion du muret située côté terrain d'étude, quelques individus ont été observé proche du muret côté cimetière.

À l'inverse, la friche présente un enjeu plus modéré. Sa fonctionnalité écologique est limitée par une faible diversité floristique, une structure végétale peu développée et la présence d'un sol partiellement imperméabilisé, héritée de l'ancienne occupation du site.

4.2. Enjeux faunistiques

4.2.1. Avifaune

Les espèces d'oiseaux observées sur le site d'étude et à proximité immédiate sont listées dans le tableau ci-dessous. **Parmi les 13 espèces recensées, la majorité bénéficie d'un statut de protection à l'échelle de la France métropolitaine. Deux espèces, le Roitelet huppé et l'Hirondelle des Fenêtres présentent un état de conservation défavorable au niveau national, et classée en « préoccupation mineure » à l'échelle régionale pour le Roitelet huppé.**

Taxon	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR	DO	ZNIEFF	Statut nicheur sur le site	Enjeux sur le site	Commentaire
Oiseaux	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	-	-	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendu dans le boisement
	<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	DD	LC	-	-	Ann.2.1	-	Nicheur possible	Faible	Observé dans le boisement

	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	NT	Art. 3	-	-	-	Non nicheur	Faible	Observées en vol en hauteur au-dessus du site et environs un moment en fin de journée
	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	-	-	Ann.2.2	-	Nicheur possible	Faible	Entendue dans le boisement
	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC	-	-	Ann.2.2	-	Nicheur possible	Faible	Entendu dans la friche
	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendues dans le boisement
	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familial	LC	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendus dans le boisement
	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendu dans le boisement
	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendues dans le boisement
	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendu dans le boisement
	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	NT	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Moyen	Entendu dans le boisement

	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Art. 3	-	-	-	Nicheur possible	Faible	Entendue dans le boisement
	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC	-	-	Ann.2.2	-	Nicheur possible	Faible	Entendue dans le boisement

Tableau 5 - Inventaires des oiseaux observés sur la parcelle

Légende : LRN (Liste Rouge UICN Nationale) / LRR (Liste Rouge UICN Régionale) / N (Nicheur) / H (Hivernant) / NA (Non Applicable) / DD (Données Insuffisantes) / LC (Préoccupation mineure) / NT (Quasi-menacée)
 Liste Rouge UICN oiseaux nicheurs et hivernants Ile-de-France
 Liste rouge UICN oiseaux nicheurs France 2016 et hivernants France 2011
 PN (Protection Nationale) / PR (Protection Régionale) / DO (Directive Oiseaux)

Les espèces peuvent utiliser les espaces ouverts du site d'étude principalement comme zones de déplacement et d'alimentation, notamment pour la chasse de petits insectes.

Le Roitelet huppé a été entendu au niveau du boisement en fond de parcelle, lequel sera conservé. Le projet n'a donc pas d'impact particulier sur son habitat de reproduction.

Concernant l'Hirondelle des fenêtres, des individus ont été observés en vol à grande hauteur au-dessus du site en fin de journée pendant une trentaine de minutes. Elles évoluaient au-dessus du site et de ses environs. Aucun habitat favorable à la nidification n'est présent sur le site, qui ne constitue donc pas un secteur de reproduction. Ces hirondelles fréquentent plutôt le milieu urbain et peuvent survoler ponctuellement le site pour s'y alimenter.

4.2.2 Insectes

Taxon	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR	DHFF	ZNIEFF	Enjeux sur le site
Insectes	Autres	<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre (Le)	-	-	-	-	-	-	Faible
		<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	-	-	-	-	-	-	Faible
	Lépidoptères	<i>Papilio machaon</i>	Machao n (Le)	LC	LC	-	-	-	-	Faible
		<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	LC	LC	-	-	-	-	Faible

		Vanessa atalanta	Vulcain (Le)	LC	LC	-	-	-	-	Faible
--	--	------------------	--------------	----	----	---	---	---	---	--------

Tableau 6 - Inventaires des insectes observés sur la parcelle

Les espèces observées sur le site sont toutes communes. Il n'y a pas d'enjeu lié aux insectes.

4.2.3. Mammifères terrestres

Aucune autre espèce animale n'a été observée lors de la visite de site. Cependant, la présence de plusieurs œufs de poule grignotés ainsi que d'une Corneille noire morte et partiellement consommée suggèrent une activité de prédation sur le site, probablement imputable à de petits mammifères carnivores tels que le Renard roux ou la Fouine.

4.2.3. Chiroptères

Un premier inventaire a été réalisé par Frédéric CALON, écologue de la Ville d'Étaples, les 23 décembre 2025 et 23 janvier 2026. Cette expertise visait à vérifier la présence éventuelle de chiroptères en hivernage dans l'ancien local de la SNCF, notamment au niveau de la cave enterrée et des soupiraux. Aucune trace de présence ni aucun individu n'ont toutefois été observés lors de ces investigations.

Afin de compléter ces prospections et de couvrir les enjeux liés à la période d'activité des chiroptères, une visite a également été réalisée en fin de journée et à la tombée de la nuit (21h00 à 23h30) au mois de juin. Cette période correspond à la phase de reproduction et de mise bas des chiroptères, particulièrement favorable à l'observation des sorties de gîtes ainsi qu'à l'activité de chasse des femelles allaitantes.

La prospection a été effectuée à vue, complétée par l'utilisation d'un détecteur ultrasonore de type Pettersson permettant de capter les émissions acoustiques des chauves-souris.

Lors de cette visite, malgré des conditions favorables (absence de vent, températures douces et bon ensoleillement en fin de journée), aucun individu n'a été observé ni détecté au moyen du dispositif acoustique.

Par ailleurs, lors d'une précédente visite réalisée en période hivernale par un écologue, notamment au niveau de l'ancien local de la SNCF, aucun individu en hibernation n'avait été observé.

4.2.4. Reptiles

Lors des prospections (de jour, en fin de journée et en matinée), aucun reptile n'a été observé sur le site, bien que celui-ci présente un potentiel d'accueil, notamment au niveau du muret séparant le cimetière, qui pourrait constituer un refuge pour le Lézard des murailles

(*Podarcis muralis*). Des individus ont été observés côté cimetière de ce muret, mais aucun n'a été relevé du côté du terrain étudié. Le muret sera conservé.

Les enjeux écologiques du site concernent principalement l'avifaune, en lien avec le boisement situé à l'Ouest, qui sera conservé. Aucun nid n'a été observé lors des prospections, toutefois la structure et la composition de ce boisement rendent la présence de nichées probable.

Concernant les chiroptères, aucune observation ni contact acoustique n'a été enregistré lors de la visite de terrain réalisée en juin.

Pour les reptiles, le muret présente un potentiel d'accueil pour le Lézard des murailles, bien qu'aucun individu n'ait été observé sur la parcelle. Des individus sont toutefois présents dans le cimetière adjacent et sont susceptibles d'utiliser ponctuellement ce muret, lequel sera conservé dans le projet.

Ainsi, les enjeux écologiques liés à la faune restent globalement faibles, avec un point de vigilance principal concernant l'avifaune liée au boisement.

4.3. Enjeux floristiques

Taxon	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR	DHFF	ZNIEFF
Plantes	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC	-	-	-	-	-
	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	NA	-	-	-	-	-
	<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide épigéios	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada	NA	-	-	-	-	-
	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Geranium</i>	Géranium	-	-	-	-	-	-
	<i>Glechoma hederacea</i>	Gléchome lierre terrestre	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Hirschfeldia incana</i>	Hirschfeldie blanchie	LC	-	-	-	-	-

<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	LC	LC	-	-	-	-
<i>Leucanthemum</i>	Marguerite	-	-	-	-	-	-
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	LC	LC	-	-	-	-
<i>Lysimachia arvensis</i>	Lysimaque des champs	LC	-	-	-	-	-
<i>Matricaria chamomilla</i>	Matricaire camomille	LC	-	-	-	-	-
<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc	LC	LC	-	-	-	-
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	LC	LC	-	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC	LC	-	-	-	-
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	LC	LC	-	-	-	-
<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux	LC	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus macrophyllus</i>	Renoncule à grosses feuilles	LC	-	Art.2	-	-	-
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	NA	-	-	-	-	-
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	NA	-	-	-	-	-
<i>Rosa pendulina</i>	Rosier pendant	LC	-	-	-	-	-
<i>Rubus pruinosis</i>	Ronce pruiteuse	-	-	-	-	-	-
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	LC	LC	-	-	-	-
<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes	LC	DD	-	-	-	-
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	LC	LC	-	-	-	-
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre	LC	LC	-	-	-	-
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	NA	-	-	-	-	-
<i>Sinapis alba</i>	Moutarde blanche	LC	-	-	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	LC	LC	-	-	-	-
<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des forêts	LC	LC	-	-	-	-
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	LC	LC	-	-	-	-
<i>Tanacetum</i>	Tanaisie	-	-	-	-	-	-
<i>Tripleurospermum</i>	Tripleurosperme	-	-	-	-	-	-
<i>Ulmus</i>	Orme	-	-	-	-	-	-

	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	LC	LC	-	-	-	-
	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	NA	-	-	-	-	-
Légende : Espèces végétales préoccupantes pour l'UE <i>Espèces Exotiques Envahissantes avérées</i> <i>Espèces Exotiques Envahissantes potentielles</i> <i>Espèces Exotiques Envahissantes</i>			LRN (Liste Rouge UICN Nationale) / LRR (Liste Rouge UICN Régionale)/ NA (Non Applicable) / DD (Données Insuffisantes) / LC (Préoccupation mineure) / NT (Quasi-menacée) PN (Protection Nationale) / PR (Protection Régionale)					

Tableau 7 - Inventaires des végétaux observés sur la parcelle

La flore présente sur le site est caractéristique de ce type de milieu, dominée par des espèces pionnières et communes.

Concernant les espèces exotiques envahissantes, quatre espèces sont recensées : le Buddleja de David, la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia et le Sénéçon du Cap. Elles sont principalement localisées en entrée de boisement et devront faire l'objet d'une gestion afin de limiter leur extension vers les espaces verts et d'éviter toute propagation supplémentaire sur le site.

Aucune espèce floristique protégée n'a été identifiée.

6. CONCLUSION

Les inventaires écologiques réalisés mettent en évidence un site présentant des enjeux globalement faibles à modérés, principalement associés à la présence de quelques habitats offrant des fonctionnalités favorables à la faune locale.

Le principal enjeu identifié concerne le boisement situé à l'ouest de la parcelle. Bien que localement dégradé par la présence d'espèces exotiques envahissantes, cet habitat conserve un intérêt écologique notable grâce à sa structure diversifiée et à son rôle potentiel pour l'avifaune. Ce boisement, situé en fond de parcelle, sera par ailleurs conservé dans le cadre du projet.

Les autres habitats présents sur le site, composés essentiellement de friches et de milieux rudéraux, abritent une flore commune et pionnière ne présentant pas d'enjeu patrimonial particulier.

Les prospections faunistiques n'ont révélé la présence d'aucune espèce à fort enjeu de conservation. L'avifaune observée est principalement constituée d'espèces communes, pour la plupart protégées à l'échelle nationale. Aucun nid n'a été recensé lors des visites de terrain ; toutefois, les caractéristiques du boisement laissent supposer un potentiel de nidification qui devra être pris en compte lors de la réalisation des travaux.

Aucun chiroptère n'a été détecté lors des inventaires, bien que le boisement et ses lisières puissent être utilisés ponctuellement comme zone de transit ou d'alimentation.

Concernant les reptiles, aucune observation n'a été réalisée sur l'emprise du projet. Néanmoins, le muret séparant le terrain du cimetière constitue un habitat favorable au Lézard des murailles. Plusieurs individus ont d'ailleurs été observés du côté du cimetière. Sa conservation permettra ainsi de maintenir cette continuité écologique locale.

Enfin, la présence de plusieurs espèces exotiques envahissantes, notamment en lisière et au milieu de la friche, constitue le principal facteur de dégradation écologique du site. Une gestion adaptée de ces espèces apparaît nécessaire afin de limiter leur propagation et de préserver la qualité écologique des habitats existants.

Au regard de ces éléments, le projet apparaît compatible avec les enjeux écologiques identifiés. La mise en œuvre de mesures adaptées, notamment la conservation du boisement et du muret séparatif, le respect des périodes sensibles pour l'avifaune ainsi que la gestion des espèces exotiques envahissantes, permettra de limiter efficacement les incidences du projet sur l'environnement naturel.

7. PROPOSITIONS DE MESURES ERC A METTRE EN ŒUVRE

1. Adapter le planning travaux sur les périodes sensibles pour la biodiversité

Réalisation des travaux en dehors de la période s'étalant de mars à mi-septembre.

2. Aménager des espaces verts favorables à la biodiversité

Bien que la surface d'espaces verts soit réduite après travaux, il convient de garantir la mise en place d'aménagements de qualité favorables à la biodiversité :

- Concevoir une haie champêtre diversifiée, associant arbres de haut et strates arbustives ;
- Mettre en place des clôtures perméables ou des dispositifs de passage pour la petite faune afin de maintenir les continuités écologiques ;
- Privilégier, pour les plantations, des essences indigènes adaptées aux conditions locales et exclure les espèces exotiques envahissantes ;
- Favoriser les surfaces semi-perméables en optant pour des revêtements de cheminement les plus perméables possibles ;
- Installer des aménagements favorables à la faune (hibernaculums, tas de bois ou de pierres) au sein des espaces verts ;
- Mettre en œuvre une gestion écologique et différenciée des espaces verts, notamment via une réduction de la fréquence de tonte.